



# Présentation du numéro thématique « El derecho de huelga a la luz del derecho comparado: modelos nacionales y principios de la OIT »

par Khalid Boukaich

Le numéro thématique « El derecho de huelga a la luz del derecho comparado : modelos nacionales y principios de la OIT » propose une analyse approfondie et comparée du droit de grève, envisagé à la fois comme droit fondamental, instrument d'action collective et objet de régulation juridique plurielle. Les contributions sont organisées autour de cinq axes complémentaires, permettant une lecture progressive allant des fondements internationaux aux défis contemporains du droit de grève.

La réalisation de ce numéro a été rendue possible grâce à la confiance accordée par la coordinatrice de Cielo Laboral, que je remercie sincèrement pour m'avoir confié la coordination scientifique de ce projet. Je remercie également l'ensemble des auteures et auteurs pour leur engagement volontaire et la qualité de leurs contributions, qui ont permis de donner à ce numéro toute sa cohérence scientifique.

## Axe I – Le droit de grève au regard des principes et standards de l'OIT

Ce premier axe établit le cadre normatif international du numéro. Il met en lumière la reconnaissance du droit de grève comme composante essentielle de la liberté syndicale, telle qu'élaborée par la jurisprudence et la pratique des organes de contrôle de l'OIT, ainsi que sa portée conceptuelle.

### Contributions :

- Los principios de la OIT en torno al derecho de huelga, Pr. Fernando Fita Ortega
- Le droit de grève au Canada et le droit international, une trajectoire toujours en définition, Pr. Jordan Wilson
- El derecho de huelga en España ante el control internacional: controversias entre la normativa interna y los estándares de la OIT, Pra. Miriam Judit Gómez Romero
- Le droit de grève au Maroc : entre réforme législative et principes de l'OIT, Dr. Maria Oufousra

## Axe II – Construction historique et constitutionnelle du droit de grève

Cet axe est consacré à la genèse historique et à la consécration constitutionnelle du droit de grève. Il montre comment un droit longtemps pénalisé ou marginalisé s'est progressivement affirmé comme un droit fondamental, tout en demeurant soumis à des limites structurelles.

## **Contributions :**

- Une histoire du droit de grève en France de 1800 à nos jours, Pr. Dominique Blon Colombo
- La grève en France : un droit constitutionnellement protégé, Pr. Franck Petit
- La grève au Canada, un droit constitutionnalisé sous tension, Pr. Sébastien Parent

## **Axe III – Modèles nationaux de régulation du droit de grève : une approche comparée**

Axe central du numéro, il propose une lecture comparée des régimes juridiques nationaux du droit de grève. Les contributions mettent en évidence la diversité des modèles normatifs, procéduraux et institutionnels, ainsi que les tensions persistantes entre régulation interne et standards internationaux.

### **Amérique latine**

- Direito de greve no direito brasileiro, Pra. Thereza Christina Nahas y Pra. Yone Frediani
- La regulación del derecho de huelga en México, Pr. Carlos de Buen Unna
- La huelga en Chile, Pr. Sergio Gamonal C.
- El derecho de huelga en el Perú, Pr. Miguel Francisco Canessa Montejo

### **Europe**

- El derecho de huelga en España, Pra. Henar Álvarez Cuesta
- El derecho de huelga en el ordenamiento jurídico español, Pra. Francisca Fuentes Rodríguez
- El significado de la huelga y otras formas de lucha sindical en Italia, Pr. Giuseppe Ludovico
- Le droit de grève en Belgique, Pr. Fabienne Kéfer
- Notas sobre a licitude da greve no ordenamento jurídico portugués, Pra. Rita Marques Nossa

### **Afrique**

- Le droit de grève en Côte d'Ivoire, Pr. Bi Manh YOLI
- Mise en œuvre du droit de grève en République démocratique du Congo : application, limites et nécessités d'adaptation, Pr. Patty Kalay Kisala

## **Axe IV – Droit de grève et droit pénal : sanctions, criminalisation et contrôle de proportionnalité**

Cet axe transversal analyse l'intervention du droit pénal dans l'encadrement du droit de grève. Il interroge la légitimité, la portée et la proportionnalité des sanctions pénales, ainsi que leur compatibilité avec les principes dégagés par l'OIT.

## **Contributions :**

- Protección penal del ejercicio del derecho de huelga en España, Pra. María Acale Sánchez
- Sanctions rationnelles et suppression des peines privatives de liberté : vers le renforcement du droit de grève au Maroc, Pr. Moujahid Hicham
- L'exercice du droit de grève et les sanctions pénales : lecture de la loi organique n° 97-15 au Maroc, Pr. Abdelhadi Afrani
- Le système pénal de la grève au Maroc. Lecture des dispositions de la loi organique n° 97-15, Pr. Larbi Tabit
- La grève et le droit pénal en droit français, Pr. Guillaume Champy

## **Axe V – Le droit de grève face aux mutations économiques, sociales et politiques contemporaines**

Ce dernier axe analyse les évolutions contemporaines du droit de grève, confronté aux crises économiques, aux restructurations d'entreprises et aux transformations politiques susceptibles soit d'en restreindre l'exercice, soit d'en redéfinir la fonction et la portée. Il interroge ainsi la place du droit de grève dans des contextes marqués par l'instabilité économique, la pression sur l'emploi et les recompositions du pouvoir normatif.

### **Contribution :**

- La grève : signe prémonitoire de tensions sociales ou boussole de restructuration au service des entreprises en situation d'insolvabilité ? Pr. Lyazami Nahid
- The Milei Government and the Curtailment of Collective Action in Argentina, Pr. Mauro Pucheta

L'ensemble des contributions met en évidence la diversité des modèles nationaux du droit de grève, tout en soulignant le rôle structurant des principes de l'OIT comme référence commune. La comparaison fait apparaître des dynamiques contrastées - entre protection, encadrement strict et restriction - et invite à une réflexion critique sur l'avenir du droit de grève comme droit fondamental du travail dans un contexte global en constante mutation.

***Khalid Boukaich***

Professeur d'Enseignement Supérieur à la Faculté de Droit de Tanger, Université Abdelmalek Essaadi  
[k.boukaich@uae.ac.ma](mailto:k.boukaich@uae.ac.ma)